



Urgence reconstruction Beyrouth - Antelias

L'histoire du **JUMELAGE DIOCÉSAIN LYON-ANTELIAS** débute en 1991.

Une amitié ancienne qui engage aujourd'hui les chrétiens de Lyon à **vivre concrètement la fraternité dans ce temps d'épreuve** suite aux explosions qui ont ravagé le port de la ville de Beyrouth et des communes limitrophes au Liban le 4 août 2020. Nous sommes appelés à l'aide par Mgr Antoine Awkar, Administrateur patriarcal de l'Archevêché Maronite d'Antélias, pour contribuer, selon nos moyens, à réparer les très lourds dommages des paroisses concernées. Sous notre contrôle, nous vous assurons que vos dons seront transmis directement aux responsables de ces

paroisses afin de pouvoir entamer en priorité les réparations nécessaires des églises et des écoles, sans oublier les aides de première nécessité des populations qui ont tout perdu.

*Pierre Pouillevet
Délégué du jumelage Lyon-Antélias*

« Reprenez courage, que la foi et la prière soient votre force. N'abandonnez pas vos maisons et votre héritage, ne brisez pas le rêve de ceux qui ont cru à l'avenir d'un pays beau et prospère »

Pape François

J'apporte mon soutien à Beyrouth-Antelias avec la **Fondation Saint-Irénée**

Je fais un don de €

- Par carte bancaire sur www.fondationsaintirenee.org
- Par chèque à l'ordre de «FSI-Antelias-A080»
- Par virement bancaire en mentionnant «FSI-Antelias-A080» et vos coordonnées à don@fondationsaintirenee.org
IBAN : FR76 3000 3012 0000 0372 6208 237 BIC : SOGEFRPP

Je soutiens plus particulièrement le (les) projet(s) suivant(s) :

- Le jumelage Lyon-Antelias
- Saint-Maron - Daoura
- Saint-Joseph - Haret Sader, Bourj Hammoud
- Saint-Doumit - Bourj Hammoud

Merci de retourner votre chèque accompagné de ce bulletin à la Fondation Saint-Irénée

6 avenue Adolphe Max • 69321 Lyon Cedex 05

Mme / M.
adresse
CP ville
e-mail
téléphone _ _ _ _ _

Déduction fiscale

Impôt sur le Revenu - IR	66% du montant du don
Impôt sur la Fortune Immobilière - IFI	75% du montant du don
Impôt sur les Sociétés - IS	60% du montant du don

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier sur simple demande écrite de votre part à la Fondation Saint-Irénée, 6 avenue Adolphe Max, 69321 Lyon Cedex 05. Si vous effectuez un don en faveur de la Fondation Saint-Irénée, l'enregistrement de vos coordonnées permettra l'édition de votre reçu fiscal.

Merci!

